

Chef de chœur

RNCP6021 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	06/07/2011

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON (CNSMD LYON)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef de chœur ou d'ensemble musical assure des activités de direction musicale d'œuvres destinées à être enregistrées ou jouées devant un public, dans un ou plusieurs répertoires avec ensemble instrumental ou non, selon des configurations variées. - Préparer une interprétation donnée : étudier et analyser une partition ; choisir un parti esthétique et stylistique ; identifier les difficultés techniques ; le cas échéant, la réduire au piano

- Diriger les répétitions, puis l'œuvre ainsi préparée dans des situations variées (concerts, autres spectacles vivants, enregistrements)
- Transmettre son art (médiation culturelle, enseignement)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- maîtriser la direction de chœur et d'ensemble instrumental de petit effectif. - maîtriser la connaissance des voix et des instruments
- maîtriser l'analyse et déchiffrement d'une partition (analyse, culture musicale)
- maîtriser l'écriture
- disposer d'une compétence pianistique
- maîtriser les styles, répertoires et pratiques musicales propres à sa discipline
- disposer d'un niveau dans une langue étrangère au moins égal à B1 dans l'échelle de niveaux communs de référence

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- spectacle vivant -audiovisuel (édition de phonogrammes musicaux)
- autres (dont enseignement)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

artiste musicien/artiste musicienne ; chef assistant/chef assistante (musique) ; chef d'orchestre ; chef de chœur ; chef de pupitre (musique) ; directeur musical/directrice musicale ; maître délégué en éducation musicale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 4 personnes extérieures nommées par lui

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 1 représentant des employeurs + 1 représentant des salariés (extérieurs à l'établissement)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/07/2011
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4461

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6021/>